

Appel à projets Fonds d'aide aux Jeunes

Formulaire de candidature

Organisme demandeur	☒ Association	☐ Commune
	☐ Bailleur	

Personne chargée de la présente demande de subvention	Nom, prénom :
	Fonction :
	E-mail :
	Téléphone :

Axe du projet	☒ Axe 1 Logement	☐ Axe 2 Insertion professionnelle
----------------------	--	--

Intitulé du projet	« ACCES AU LOGEMENT DES JEUNES : Un accompagnement lié au logement des jeunes avec les bailleurs ERILIA et FAC HABITAT »

Dates et lieu du projet (ou territoire)	Novembre 2026 – Novembre 2027
--	-------------------------------

S'agit-il d'un nouveau projet ou d'un projet déjà existant ?	☐ Nouveau projet	☒ Projet déjà existant (si c'est un projet existant, merci de partager quelques éléments de bilan des éditions précédentes ici)
	Le projet est en cours actuellement. Le nouveau projet déposé s'appuie sur le projet existant, cette fois-ci dans une dimension partenariale forte rendant l'accès au logement des jeunes plus probant. Erilia et FAC Habitat rejoignent le projet pour mettre à disposition une offre de logements différenciantes et complémentaires : logement familial et résidence étudiante. Ces 2	

	acteurs cherchent ainsi à faciliter le parcours locatif et à construire la passerelle entre la résidence étudiante et le logement de "droit commun" via Erilia. Cela permettra de montrer la dimension pérenne du projet.
--	---

Votre structure a-t-elle bénéficié de financement de Bordeaux Métropole dans l'année ?	☒ Oui ☐ Non (Si oui, de quel montant et s'agit-il d'une aide au fonctionnement ou au projet et lequel?) 50 000€ ASLL « Jeunes en situation de vulnérabilité »
---	---

Objectifs	1. Poursuivre l'action en faveur des jeunes âgés de 18 à 30 ans pour répondre au besoin d'accès au logement de manière sécurisée et pérenne 2. Créer un nouveau partenariat avec ERILIA et FAC HABITAT pour proposer des logements aux jeunes, sur une base d'environ 10 logements par an en bail direct 3. Eviter que les jeunes dépourvus de logement ou en hébergement précaire voient leurs situations se dégrader malgré une insertion sociale et professionnelle Ce dispositif s'adresse donc aux jeunes dépourvus de logement ou en hébergement précaire, sans ressources familiale ou amicale. Il concerne aussi des étudiants et des jeunes actifs. Il permettra aussi une mixité dans les attributions au sein des résidences universitaires et il favorisera ensuite le relogement durable dans le cadre des parcours locatifs des jeunes ménages.
------------------	--

A quels besoins identifiés sur le territoire ce projet répond-t-il ? (besoins constatés des jeunes, complémentarité avec des dispositifs déjà existants, etc.)	Le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ) de l'Association Laïque Le Prado accueille et accompagne toute l'année les jeunes de 16 à 30 ans sur le territoire de Bordeaux Métropole dans leur parcours vers l'autonomie résidentielle. De nombreux jeunes, rencontrés lors des permanences d'Accueil, d'Information et d'Orientation du CLLAJ sur le territoire vivent dans des conditions précaires d'hébergement. Pour certains jeunes, malgré l'autonomie constatée, leur parcours personnel nécessite encore un soutien à l'accès au logement et à la prise en main concrète d'un logement en tant que locataire en titre. En 2025, 54% des jeunes rencontrés sur les permanences AIO se trouvent dans des situations
--	--

	d'hébergement non sécurés, en hébergement précaire ou à la rue. 54% d'entre eux sont engagés dans une voie d'insertion dont 21% sont en CDI. Le service du CLLAJ constate toujours en 2025 que les jeunes rencontrés sont majoritairement dans une dynamique d'insertion.
Public cible (préciser le nombre, l'âge et la situation socio-professionnelle des jeunes visés et éventuellement les critères de sélection des bénéficiaires)	30 à 40 jeunes âgés de 18 à 30 ans, en voie d'insertion, avec une file active de 20 à 25 jeunes suivis. Respect des valeurs d'égalité et de fraternité de la République en garantissant la parité, la mixité sociale, la non discrimination à toutes appartenances.
Implication des jeunes (les jeunes sont-ils associés dans l'élaboration et/ou la mise en œuvre du projet, si oui comment ?)	Oui par l'intermédiaire des contrats d'accompagnement contractualisant ainsi les axes de travail et les démarches à entreprendre
Description du projet (actions qui seront mises en place, moyens mobilisés, participation financière éventuelle des jeunes au projet, etc.)	OBJECTIFS - Démarrer un accompagnement dès la recherche du logement (temps de captation, anticipation d'un budget lié à l'aménagement dans un logement, aux démarches inhérentes à la prise d'un logement, aux aides éventuelles à mobiliser...) - Accompagner à l'installation (ouverture des compteurs, mensualisation des charges, démarches administratives liées à l'entrée, ameublement, prise de repères...) - S'assurer du bon déroulé de la prise d'un logement (veille autour de la gestion du budget, de l'acquisition des droits et devoirs d'un locataire, du savoir habiter...). - Intervenir auprès des bénéficiaires sur un rythme de 1 à 2 fois par mois en fonction de l'évolution de la situation Le caractère innovant réside dans : - La signature du bail par le jeune directement (accès direct au logement) - La proposition d'un soutien et d'un accompagnement professionnel via les missions locales et les autres partenaires (l'association a l'expérience des CEJ JR

	pendant 3 ans, connaît les publics et les dispositifs d'aide, de soutien et de retour à l'emploi) - Les sollicitations des dispositifs de droit commun et de sécurisation locative (FAJ, VISALE, Pack AGIL, ...) - Le travail partenarial avec les trois opérateurs (deux bailleurs et une association) - La mise à disposition de studios au sein d'une résidence étudiante, habituellement fléchés pour des profils étudiants => le projet tend vers une diversification du public => jeunes en contrats d'apprentissage ou alternance OBJECTIFS OPERATIONNELS <i>Les moyens humains :</i> - Intervention sociale et éducative : CDD 12 MOIS - 0.75 ETP de travailleur social diplômé (prime de précarité incluse) - Chef de service - 0,03 ETP - Temps de coordination et d'encadrement : Chef de service - 0,03 ETP - Frais de siège et frais divers de matériels <i>Les moyens matériels :</i> - 1 véhicule - 1 ordinateur - 1 téléphone <i>L'offre locative mobilisée :</i> - Erilia : résidence ciblée à Villeneuve d'Ornon pour du logement social familial (petites typologies fléchées selon la rotation du parc locatif) - Fac Habitat : résidence étudiants à Gradignan (+/- 5 logements réservés pour le projet) COFINANCEMENT 80% Bordeaux Métropole = 40 000€ 20% ERILIA et AL PRADO ERILIA = 9 000€ (notamment via l'appui des collaborateurs au projet) AL PRADO = 1 000€ (via la formation de son personnel) TOTAL = 50 000€ CONVENTIONS ET OUTILS DE PILOTAGE Dès AVRIL 2026, dans le cadre d'un travail préparatoire avec les acteurs du projet, une première convention cadre de réservation
--	--

	de logements en résidence universitaire sera signée entre FAC HABITAT et l'AL PRADO. Ensuite, si le projet est retenu, la convention tripartite sera préparée et signée ainsi que les outils de pilotage : Copil de lancement, Copil de suivi, modalités de communication entre partenaires, fiche de suivi, bilan intermédiaire, bilan final, et processus de communication entre les partenaires notamment.
--	---

Résultats attendus (perspectives d'impact sur l'insertion socio-professionnelle des jeunes)	- Accès au logement - Engagement des acteurs pour permettre la diversification de l'offre logement - Sécurisation du parcours d'insertion professionnelle en favorisant la stabilité résidentielle - Inscription du jeune dans un parcours résidentiel (parcours autonomie et stabilité)
--	---

Modalités d'évaluation envisagées du projet (indicateurs, temporalité, etc.)	- Durée moyenne d'accompagnement sur les différentes phases - Nombre de jeunes accompagnés - Type de démarches effectuées et nombre de partenaires sollicités par thématiques (alimentaire, santé, formation-emploi, logement, administratif...) en vue de la levée des freins périphériques à l'insertion. - Evaluation de la situation au démarrage et à l'arrivée (ressources, insertion professionnelle, prise d'un logement...) - Nombre de jeunes ayant accédés au logement - Corrélation entre insertion professionnelle et stabilisation résidentielle.
---	--

Expérience de la structure (de quelle expérience ou expertise dispose la structure pour mener à bien le projet ?)	Le CLLAJ est reconnu pour son expertise sur la question du logement des jeunes. Le service a reçu 692 jeunes sur les permanences AIO et a relogé 225 ménages sur ses dispositifs de logement accompagné en 2025.
--	--

Planning du projet (le cas échéance, préciser également les dates des ateliers, événements...)	Novembre 2026 / Novembre 2027
Partenaires	

(institutionnels, associatifs, autres)	- Créer et conforter les liens opérationnels avec les bailleurs ERILIA et FAC HABITAT pour capter du logement pour les jeunes - Entretenir des liens avec d'autres bailleurs publics et privés pour capter du logement pour les jeunes - S'inscrire dans le dispositif 1 pour 1 en vue d'obtenir des logements - Se mettre en relation avec tous les partenaires sociaux-professionnels-sanitaires nécessaires aux besoins repérés du jeune
--	--

Communication (modalités d'information et de diffusion auprès des jeunes)	Outils de communication déjà développés et diffusés en respect des termes de la 1^{ère} convention avec Bordeaux Métropole - Flyer - Descriptif du projet - Fiche technique
--	--